



Nom commercial: Macrogolum 300

Numéro de la matière: 265640

Version: 1 / CH

Date de révision: 19.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 28.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Macrogolum 300

N° d'article 26564000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 25322-68-3

INCI PEG-6

Caractérisation chimique

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis du médecin.



Nom commercial: Macrogolum 300

Numéro de la matière: 265640

Version: 1 / CH

Date de révision: 19.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 28.08.12

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas d'ingestion

Aucune mesure particulière.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Produits extincteurs en poudre, Mousse, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pas de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 10 - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 10 Des liquides combustibles, s'ils n'ont pas la classe de stockage 3A ou bien 3B

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Observer les mesures de précaution habituelles pour la



Nom commercial: Macrogolum 300

Numéro de la matière: 265640

Version: 1 / CH

Date de révision: 19.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 28.08.12

manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire. Masque complet, filtre A

Protection des mains

butylique caoutchouc - Butyl

L'épaisseur du matériau .7 mm

La durée de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	incolore		
Odeur	caractéristique		
pH			
Valeur	4	à	7
Concentration/H ₂ O	100	g/l	
Température	20	°C	
méthode	DIN 19268		
Point d'ébullition			
Valeur	> 250		°C
Point d'éclair			
Valeur	220		°C
méthode	DIN 51376		
Pression de vapeur			
Valeur	< 0.1		mbar
Température	20	°C	
Densité			
Valeur	env. 1.12		g/cm ³
Température	20	°C	
méthode	DIN 51757		
Hydrosolubilité			
Température	20	°C	
Remarque	miscible		
Solubilité dans d'autres solvants			
Remarque	Non déterminé		
Octanol/water partition coefficient (log Pow)			
Substance de référence	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas		
log Pow	< -1		
Température d'inflammabilité			
Valeur	> 320		°C
méthode	DIN 51794		
Décomposition thermique			
Valeur	360		°C
Source	Analogie		
Viscosité			



Nom commercial: Macrogolum 300

Numéro de la matière: 265640

Version: 1 / CH

Date de révision: 19.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 28.08.12

cinématique

Valeur	75	à	98	mm ² /s
Température	20	°C		
méthode	DIN 51562			

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Remarque Non applicable

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

Décomposition thermique

Valeur	360	°C
Source	Analogie	

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat	
DL 50	> 15000	mg/kg
Source	Données de la littérature	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Ne pas documenté.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Ne pas documenté.

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces	lapin
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.
Source	Données de la littérature

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Espèces	lapin
Remarque	Aucun effet d'irritation connue
Source	Données de la littérature

sensibilisation

Remarque	Aucune effect de sensibilisation conu.
Source	Données de la littérature

Mutagénicité

évaluation	Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences in vitro et in vivo.
Source	Données de la littérature

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)	
CL50	> 10	g/l
Durée d'exposition	48 h	



Nom commercial: Macrogolum 300

Numéro de la matière: 265640

Version: 1 / CH

Date de révision: 19.01.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 28.08.12

méthode DIN 38412 T.15

Toxicité pour les bactéries

CE50 > 1.000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Valeur > 90 %

Durée de l'essai 10 d

méthode Essay de Zahn-Wellens

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Valeur 1.700 mg/g

Besoins en oxygène d'origine biochimique en 5 jours (BOB5)

Valeur 625 mg/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

log Pow < -1

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to VwVwS

16. Autres informations**Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.